

**COVID-19 BRIEF**  
**MERCREDI 13 JANVIER 2021**

Le dispositif de quarantaine du ministère de la santé et du bien-être a permis la détection d'un (1) cas importé de la COVID-19 aujourd'hui.

Il s'agit d'un homme arrivé à Maurice en provenance du Kenya.

Agé de 25 ans, il est actuellement admis dans un centre de traitement du ministère, dédié à la COVID-19 et présente un état de santé stable.

Maurice a enregistré à ce jour 547 cas de la COVID-19, le pays compte 10 décès, 516 personnes ont été guéries de la maladie alors que le nombre de cas actifs est de 21.

1,324 personnes sont actuellement en quarantaine.

Le ministère de la santé et du bien-être rappelle au public de respecter les mesures barrières, soit de porter en permanence et correctement un masque dans les lieux publics et de se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, ou en utilisant un gel hydro-alcoolique.

**Ministère de la Santé et du Bien-être**